DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 78

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION ETUDIANTE DANS LE CADRE DE "CLERMONT FETE SES ETUDIANTS"

Le crédit de 4 000 euros est prévu au budget 2019 pour soutenir les associations étudiantes dans le cadre de « Clermont Fête Ses Étudiants ».

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

FESTIV'EN ZIC : 4 000 euros

L'association « Festiv'en zic » est née en 1997 d'une volonté d'étudiants de l'école Supérieure de Commerce d'intégrer à la manifestation de Clermont Fête Ses Étudiants un tremplin musical.

Accompagnée par la Ville depuis ses débuts, l'association « Festiv'en zic » a pour but d'organiser un tremplin de musique à Clermont-Ferrand associant, la découverte de groupes prometteurs, l'animation de la Ville et l'implication de l'école Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand.

L'association « Festiv'en zic » présentera son tremplin musical « Musiques en fête » au printemps pour sa 21ème édition. Ce dernier offre la possibilité à des groupes talentueux d'être présentés à un public plus large et aux musiciens de bénéficier d'un suivi artistique aboutissant à la réalisation de documents promotionnels et à l'enregistrement d'une maquette.

Le budget global, qui correspond au projet de tremplin, est de 4 000 euros. L'association « Festiv'en zic » sollicite la Ville à hauteur de 4 000 euros.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 DEC. 2019

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER